

## Services du Docip pendant l'UNPFII22

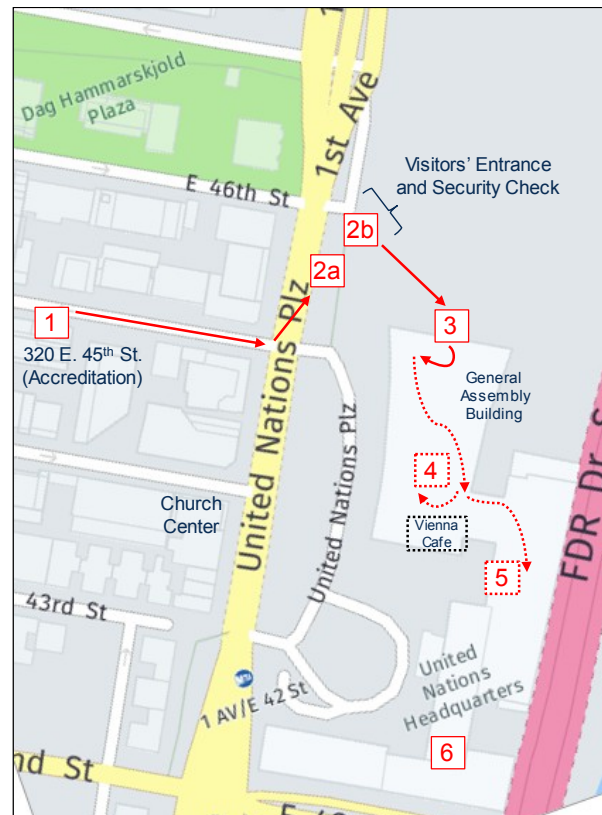
Afin de faciliter le travail des délégués autochtones pendant la 22<sup>e</sup> session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (UNPFII22), le Docip mettra à leur disposition les outils et services suivants :

### Où trouver notre bureau dans le bâtiment des Nations Unies ?

Notre bureau se trouve dans la salle de conférence A (niveau B1). Le Docip sera aussi présent dans la salle de conférence 4 où se déroulent les séances plénières.

Après avoir récupéré votre badge d'accréditation au 320 East 45th Street (zone 1 sur la carte), rendez-vous à l'entrée Visiteurs des Nations Unies (2a) et passez le contrôle de sécurité (2b). Ensuite, traversez la place et entrez dans le bâtiment de l'Assemblée générale (3). Prenez les escaliers sur votre droite et descendez au niveau B1, puis passez la librairie, jusqu'au prochain contrôle de sécurité où vous devrez présenter votre badge. La salle de conférence 4 se trouvera à votre droite (comme montré sur la carte). Pour vous rendre au bureau du Docip (5), prenez à gauche au Café Vienna, puis suivez le couloir en direction du Bâtiment des salles de conférences. Une fois devant les ascenseurs, tournez à droite. La salle de conférence A (5) se trouvera sur votre droite.

Vous pouvez également vous rendre plus rapidement au bureau du Docip depuis l'entrée principale (3) en restant au rez-de-chaussée et en traversant le bâtiment jusqu'aux ascenseurs qui vous permettront d'accéder au sous-sol après avoir passé un autre contrôle de sécurité.



#### Légende :

(N.B.: les lignes en pointillé indiquent le niveau du sous-sol)

- |   |  |
|---|--|
| 1- Accréditation (320 E. 45th St.)            | 4- Salle de conférence 4 (niveau B1 sous-sol), principale salle de conférence de l'Instance permanente |
| 2a- Entrée Visiteurs                          | 5- Bureau du Docip - Salle A (niveau B1 - sous-sol)  |
| 2b- Contrôle de sécurité                      | 6- Bâtiment des Secrétariats : bureau du Secrétariat de l'Instance permanente                          |
| 3- Entrée du bâtiment de l'Assemblée générale |  |

## Secrétariat technique

Le Secrétariat technique est un espace de travail et de réunion mis à la disposition des délégués autochtones pendant l'Instance. Cet espace sera ouvert de **9 h à 19 h** du **lundi 17 avril** au **vendredi 28 avril** et proposera les services suivants :

### 1. Accès à des ordinateurs, imprimantes et photocopieuses

Le Docip peut fournir un nombre limité d'ordinateurs portables aux délégués. Nous offrons également des services d'impression, de numérisation et de photocopie. **Pour emprunter un ordinateur portable, veuillez vous présenter à notre bureau avec une pièce d'identité valide délivrée par les autorités.** Lorsque le Secrétariat technique est fermé, vous pouvez utiliser les ordinateurs mis à disposition en libre-service dans le bâtiment de l'ONU.

### 2. Services de traduction en anglais – espagnol – français – russe :

Le Docip traduit plusieurs types de documents, tels que :

- Des déclarations et des interventions
- Des rapports
- Des présentations et des flyers pour les événements parallèles

Les demandes de traduction doivent être envoyées via le formulaire suivant : <https://rb.gy/uh0o2e>  
(Demande de traduction UNPFII'22)

Annabelle, Rab et Susanna seront présents au bureau du Docip pour vous fournir de plus amples informations sur le service de traduction et la marche à suivre pour faire des demandes.

Pour un document de 2-3 pages, nous pouvons garantir un délai de livraison de 24 heures.

Pour un document de plus de 3 pages, il faut compter au moins 48 heures.

### 3. Services d'interprétation en anglais – espagnol – français – russe :

Merci de nous envoyer vos demandes d'interprétation via [ce formulaire](#).

La coordinatrice du Docip est **Hanane Ajjour**, [Hanane.ajjour@docip.org](mailto:Hanane.ajjour@docip.org) +41 76 733 81 71

Nous assurons des services d'interprétation pour :

- Vos réunions bilatérales ou informelles (avec le Rapporteur spécial, les États Membres, les organisations autochtones, etc.) : **service pris en charge par le Docip en fonction de la disponibilité des interprètes.**

- Vos réunions de Caucus : **service pris en charge par le Docip en fonction de la disponibilité des interprètes.**
- Vos événements parallèles : **veuillez consulter la liste des prix ci-dessous pour connaître le tarif applicable.**

Type d'organisation	Tarif horaire par combinaison de langue (EN><ES ou EN><FR ou EN><RU)	Frais de gestion	Une combinaison linguistique ( <i>par ex.</i> EN<>ES)	Deux combinaisons linguistiques ( <i>par ex.</i> EN<>ES + EN<>FR)
<b>Organisations autochtones</b> <i>sans financement</i>	<b>Pris en charge par Docip</b> <b>Sous réserve d'approbation</b>			
<b>Organisations autochtones</b> <i>dotées de fonds suffisants</i>	Tarif spécial : 140 CHF	<b>0 %</b>	1 heure x 1 langue x 140 CHF <b>= 140 CHF</b>	1 heure x 2 langues 140 CHF = <b>280 CHF</b>
<b>ONG en collaboration avec des peuples autochtones</b>	300 CHF	10 %	1 heure x 300 CHF + 10 % = <b>330 CHF</b>	1 heure x 2 x 600 CHF + 10 % = <b>660 CHF</b>
<b>Organisations internationales, agences de l'ONU, entreprises, etc.</b>	400 CHF	10 %	1 heure x 400 CHF + 10 % = <b>440 CH</b>	1 heure x 2 x 800 CHF + 10 % = <b>880 CHF</b>

(Remarque : EN = anglais, ES = espagnol, FR = français, RU = russe)

## Services de documentation

- Dans le cadre de son mandat, le Docip recueille tout type de documents concernant les questions autochtones et les met à disposition sur une base de données.
- Il restitue la mémoire du processus de reconnaissance des droits des peuples autochtones au niveau international.
- Il répond aux demandes d'information et effectue des recherches pour les représentants des peuples autochtones, les chercheurs, les missions diplomatiques et autres milieux intéressés.

### Pendant la session de l'UNPFII, le Docip :

- Recueille les déclarations effectuées par les délégués autochtones en séance plénière.
- Collecte la liste des orateurs.
- Met régulièrement les déclarations à disposition sur [son portail en ligne](#).

La **base de données des recommandations de l'UNPFII** comprend les recommandations formulées lors des sessions précédentes de l'Instance permanente (disponible en anglais uniquement).

Lien : <https://unpfii.desa.un.org/>

Merci de remettre une copie de votre intervention/déclaration à notre service de documentation ! Nos volontaires **vous en demanderont une dans la salle de conférence**, mais vous pouvez également l'apporter directement à notre bureau ou nous l'envoyer par e-mail à l'adresse : [documentation@docip.org](mailto:documentation@docip.org). Merci !

## Publications du Docip

Le Docip fournit aux communautés autochtones du monde entier un aperçu clair et compréhensible des discussions internationales qui les concernent. Il met également à la disposition des lecteurs les éléments clés nécessaires pour suivre le débat portant sur la reconnaissance, au sein des instances internationales, des droits des peuples autochtones et des problèmes auxquels ils sont confrontés.

### Les publications :

- résument les interventions présentées dans les mécanismes internationaux concernés susceptibles de présenter un intérêt pour les communautés autochtones, tout en respectant nos principes de neutralité et d'impartialité.
- sont publiées en quatre langues : anglais, espagnol, français et russe.
- sont distribuées par courrier postal, sur nos **réseaux sociaux** (pages [Facebook](#) et [Twitter](#)) et par **e-mail**, afin d'atteindre les communautés autochtones dans les régions reculées et de susciter une prise de conscience sur ces questions.

Chaque année, le Docip publie deux **Notes de synthèse** (résumé des sessions de l'UNPFII et du MEDPA).

Ces notes de synthèse fournissent un résumé succinct des discussions, des déclarations et des questions soulevées lors de la session. Disponibles en anglais, espagnol, français et russe, elles sont publiées dans les mois qui suivent leur conférence respective.

Pour recevoir nos publications, vous pouvez vous inscrire à travers le lien suivant : <https://bit.ly/docip-inscription>



## Service d'information du Docip

Le Docip fournit et diffuse des informations utiles sur des thèmes de portée internationale présentant un intérêt pour les organisations de peuples autochtones et ceux qui les soutiennent. Nous publions ces informations en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe).

**Avant la session de l'UNPFII**, nous vous informons sur les points suivants :

- Les services du Docip
- Le Caucus préparatoire des peuples autochtones et ses réunions de suivi
- Le Secrétariat de l'UNPFII
- Les documents officiels importants pour la session
- Les événements parallèles

**Durant la session**, vous trouverez chaque jour sur notre site internet le programme du jour avec les événements parallèles en quatre langues : <https://bit.ly/docip-pfii22-prog-fr>

Nos pages Facebook et Twitter vous permettront d'être à jour sur les changements de dernière minute, les délais à respecter et les autres manifestations importantes.

Pour obtenir d'autres informations ou pour nous communiquer une information que vous souhaitez diffuser, veuillez contacter **Pascal Angst** ([pascal.angst@docip.org](mailto:pascal.angst@docip.org)).

Vous trouverez des informations et des actualités sur notre site Internet (<https://bit.ly/docip-actualites>). Vous pouvez aussi vous abonner à notre liste de diffusion : <https://bit.ly/docip-inscription>.

Pour faire partie de notre réseau social, suivez-nous sur [Facebook \(@docip.org\)](#) et [Twitter \(@docip\\_en\)](#).



## Service de soutien juridique relatif aux mécanismes de l'ONU

Le soutien juridique fourni par le Docip aux peuples autochtones consiste à :

- les informer sur les mécanismes et procédures des Nations Unies et leur apporter une aide à cet égard
- les conseiller sur les actions de plaidoyer à entreprendre
- faciliter le contact avec les principaux acteurs, les autres délégués et les autres organisations
- assurer le suivi de l'ordre du jour des organes conventionnels et des autres mécanismes de l'ONU
- réviser les déclarations/communications/rapports à présenter pendant la session de l'UNPFII

Pour plus d'informations, veuillez contacter **Anne-Charlotte Lagrandcourt** ([ac.lagrandcourt@docip.org](mailto:ac.lagrandcourt@docip.org)) ou vous rendre directement au bureau du Docip entre 9 h et 18 h pour obtenir un rendez-vous.

Ces services sont disponibles gratuitement. L'interprétation et la traduction sont disponibles sur demande (anglais, français, espagnol et russe).

## Services du Docip dans l'Union européenne

**OBJECTIF :** le Docip travaille surtout à l'amélioration du transfert des informations entre les peuples autochtones désireux d'informer l'Union européenne (UE) des difficultés auxquelles font face leurs communautés au niveau local et les institutions européennes.

L'antenne du Docip à Bruxelles est ouverte aux peuples autochtones pour :

- les informer et les assister dans le cadre des processus de l'UE (procédures législatives, consultations avec la société civile, appels à propositions, etc.)
- leur permettre d'entrer en contact avec les institutions de l'UE,
- les informer sur les principaux points de l'ordre du jour européen,
- assister les délégués autochtones qui souhaitent :
  1. impliquer et sensibiliser les membres décideurs de l'UE aux questions autochtones afin qu'elles deviennent, à long terme, une priorité pour l'UE ;
  2. encourager l'UE à les aider à lutter contre les abus que subissent leurs communautés.

Si vous avez des questions ou souhaitez entrer en contact avec un membre de notre équipe à Bruxelles, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : [eu@docip.org](mailto:eu@docip.org) .

## Le directeur du Docip

Notre directeur **Rémi Orsier** sera présent lors de la session de l'Instance permanente et des réunions préparatoires des caucus, du 14 au 20 avril.

N'hésitez pas à lui écrire : [remi.orsier@docip.org](mailto:remi.orsier@docip.org)

Avec le soutien de :



AVEC · LE · SOUTIEN  
· · · · · DE · LA  
VILLE · DE · GENÈVE



*Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Docip et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de ces donateurs.*